Opération collective

Mettre en œuvre un système de management de la santé et sécurité au travail

Six organisations rhônalpines accompagnées pendant 2 ans pour développer leur politique de prévention sur la base de l'OHSAS 18001

RÉGION RHÔNE-ALPES 2011 - 2013

Ils témoignent

- **Eurotab**
  Prestataire technologique et industriel dans l'univers de compression de poudre.
  200 salariés – CA 2012 : 41 millions €.
  Saint-Just-Saint-Rambert (42).
- **Centre hospitalier Saint Joseph Saint Luc**
  Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC).
  1200 salariés dont 36 professionnels, 5 biologistes au laboratoire de biologie médicale.
  Lyon (69).
- **CEFEM Technologies**
  Entreprise spécialisée en conversion et séparation d'énergie.
  80 salariés répartis sur 3 sites de production en France et en Roumanie.
  CA 2012 : 7,2 millions €.
  Saint-Michel de Boulogne (07).
- **AFPA Drôme Ardèche**
  Premier organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes demandeurs d'emploi et salariés en France et en Europe.
  Valence (26).
- **Charbonnel**
  Conception et réalisation de plafonds suspendus, cloisons amovibles, planchers techniques, agencement tous corps d'état, staff.
  49 salariés - CA 2012 : 14 millions €.
  Dardilly (69).
- **Daher-Vanatome**
  Conception, fabrication et maintenance des systèmes de régulation des fluides dans le domaine du nucléaire civil et militaire et le domaine pétrolier.
  Groupe DAHER - 7500 salariés
  CA 2013 : 960 M€.
  Saint-Vallier (26).

En région Rhône-Alpes, deuxième région industrielle de France, 4% des salariés sont victimes d'accidents du travail, chacun conduisant en moyenne un arrêt de travail de 70 jours. De nombreux facteurs sont pointés du doigt : exposition à des produits chimiques, risques routiers, non-respect des équipements de sécurité, etc.

Face à cette réalité, une solution : construire une stratégie de prévention. Pour gérer durablement la santé et la sécurité en entreprise, réagir et corriger ne suffit plus, il convient d'anticiper et le niveau d'implication des organisations en ce sens est très contrasté.

Pour soutenir les entreprises et organismes publics volontaires souhaitant avoir une approche structurée des problèmes de santé et sécurité au travail (SST), le Groupe AFNOR, la CARSAT Rhônes-Alpes, ARAVIS, le réseau ANACT et la DIRECCTE ont mené à bien, de 2011 à 2013, un programme d'accompagnement privilégié.

Cette opération collective a permis à 6 organisations de bénéficier du soutien d'animation d'un réseau de partenaires et d'experts pour trouver des solutions adaptées à chaque problématique, sur la base du référentiel OHSAS 18001.

Réseau Anact fact Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail
Liberté • Égalité • Fraternité République Française
Préfet de la Région Rhône-Alpes
aravis
Carsat Retraite & Santé au travail Rhône-Alpes
afnor GROUPE

Pierre Proal (Charbonnel), Jérémie Leynon (Hôpital Saint Joseph Saint Luc), Christophe Huron (Eurotab), Michel Lesne (CARSAT), Paule Nusa (Groupe AFNOR), Agnès Zanforlini (Hôpital Saint Joseph Saint Luc).

Travail collectif, formation et accompagnement individualisé

Les partages d'expériences importants, observés entre organisations de maturités différentes en prévention santé et sécurité au travail, ont permis à chaque participant de progresser.

En parallèle des formations et des réunions collectives, les organismes ont été accompagnés par des professionnels de la santé et de la sécurité au travail pour un diagnostic initial, puis des journées de conseil.

Cette méthode a constitué un « duo gagnant « entre :

- L'hôpital et Pascal BESSIN (3A Consulting)
- Eurotab et Dorothée Michaud (Novalia)
- Charbonnel et Bruno DUVERLIE (HLC)
- Vanatome et Olivier Bouteillier (AQSE)
- Cefem et Jean Max Ducousso (ARISKAN)
- AFPA et Jean Max Ducousso (ARISKAN)

Les 4 PME de l'opération collective ont bénéficié d'une aide financière notable sur cet accompagnement par le biais des fonds aides aux conditions de travail (FACT).

Le référentiel OHSAS 18001 au cœur de l'opération collective

La santé et la sécurité au travail sont aujourd'hui des préoccupations majeures dans notre société. Les entreprises ont besoin d'outils leur permettant d'avoir une démarche continue et structurée, reposant sur l'évaluation des risques. Les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail (SMSST) en sont la base.

L'OHSAS 18001 permet de répondre à la demande des entreprises qui souhaitent disposer d'une norme de certification sur les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail, à l'instar de l'ISO 14001 pour l'environnement. Prochainement transformé en norme internationale (ISO 45 001), ce référentiel s'applique spécifiquement à la santé et sécurité au travail.

Basé sur le concept de la roue de DEMING, l'OHSAS 18001 permet à un organisme :

- d'élaborer une politique en matière de SST,
- d'établir des objectifs et des processus pour atteindre les engagements fixés dans la politique,
- de prendre les mesures nécessaires pour améliorer sa performance,
- d'apporter la preuve de la conformité du système aux exigences du référentiel OHSAS 18001.

Les étapes de la certification :

- Audit d'étape 1 : analyse des éléments du SMSST (risques, veille réglementaire, audit interne, revue de direction, définition du plan d'audit …).
- Audit d'étape 2 : audit de la mise en œuvre du SMSST (interviews, …).
- Prise de décision par des experts AFNOR Certification qualifiés (basée sur le rapport d'audit).
- Délivrance du certificat.
- Audit de surveillance annuel : pérennité du SMSST.
- Après 3 ans : renouvellement du certificat.

afaq OHSAS 18001 Santé Sécurité au Travail AFNOR CERTIFICATION

Les 4 réponses apportées par la certification :

- Réduire les accidents du travail.
- Améliorer la productivité de l'entreprise et réduire les coûts en maîtrisant les risques liés à la sécurité du personnel.
- Diminuer le risque pénal en cas d'accident.
- Intégrer la prévention SST à tous les niveaux de l'entreprise, en impliquant vos dirigeants et votre personnel dans la démarche.

ILS EN PARLENT LE MIEUX

Christophe Huron, Responsable sécurité environnement.

Aller vers la certification OHSAS 18001

La sécurité est la top priorité de l'entreprise. C'est une des composantes de la valeur Efficacité qui est l'une des 4 valeurs de l'entreprise.

Après avoir été certifiés en Qualité en 2009, cela faisait partie de la stratégie d'entreprise d'aller vers la certification d'un référentiel SMSST, ceci dans le cadre du projet d'entreprise couvrant les années 2011 à 2013.

Eurotab a aussi obtenu la certification ISO 14001 en 2010, dans le cadre d'une démarche collective initiée par la CCI de Saint Etienne. Fort de cette expérience de partage avec les sociétés participantes, c'est tout naturellement que nous avons répondu favorablement à la proposition faite par le Groupe AFNOR et la CARSAT.

Nous sommes devenus membres de cet opération collective avec pour ambition d'aller vers la certification OHSAS 18001.

Impliquer et responsabiliser les équipes

La certification OHSAS 18001 était intégrée dans les objectifs du projet d'entreprise d'Eurotab (Créate 2013 = plan stratégique sur 3 ans). Nous étions attachés au fait d'entraîner un maximum de personnes dans la mise en place de cette démarche.

Dès le début, le maître mot était l'implication de nos collaborateurs. Nous avons, par exemple, mis en place des groupes de travail afin de mettre à jour notre document unique (évaluation des risques professionnels).

Ces groupes étaient composés au minimum d'un salarié travaillant dans la zone investiguée, de son supérieur hiérarchique, d'un membre du CHSCT et du service sécurité, qui en était l'animateur.

Un comité pilotage Direction Industriel mensuel nous permet aujourd'hui d'animer les différents projets de l'entreprise. L'ensemble des services y participe avec un responsable d'équipe et différents collaborateurs.

Développer une nouvelle culture interne

Nous avons obtenu la certification OHSAS 18001 en avril 2013. L'accompagnement collectif nous a permis de confronter nos pratiques et d'échanger sur la mise en œuvre de tel ou tel chapitre de la norme. L'accompagnement individuel a été un facilitateur dans cette démarche.

> ***La certification OHSAS 18001 était intégrée dans les objectifs du projet d'entreprise d'Eurotab. Nous étions attachés au fait d'entrainer un maximum de personnes dans la mise en place de cette démarche.***

De nombreux supports adaptés à nos enjeux nous ont permis d'avancer rapidement. Enfin, notre objectif d'implication et de responsabilisation des équipes a été pleinement atteint et même identifié comme un point fort par l'auditrice. Il n'est pas rare aujourd'hui que des analyses de risques (suite à un accident ou presque accident) soient directement animées par des responsables d'équipes sans la présence du responsable sécurité. Ceci était encore inenvisageable avant le démarrage de ce projet !

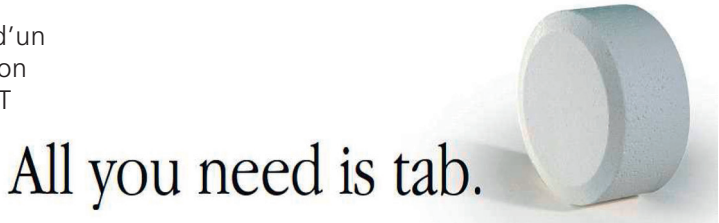

ILS EN PARLENT LE MIEUX

CENTRE HOSPITALIER
Saint Joseph • Saint Luc
AU CŒUR DE LA VIE AU CŒUR DE LA VILLE

Site internet : www.ch-stjoseph-stluc-lyon.fr
E-magazine : www.aucoeurdelavie.fr

Emmanuel Varnier, Directeur ressources humaines ; **Sylvie Thoinet**, Biologiste ; **Agnès Zanforlini**, Technicienne de laboratoire ; **Jérémie Leynon**, Responsable de la gestion des risques et de la sécurité

Développer une culture de prévention, avec le laboratoire de biologie médicale comme pilote

Nous avons été sollicités en 2011 par le Groupe AFNOR pour participer à un projet pilote afin de mettre en œuvre, en collaboration avec d'autres PME, un système de management SST répondant au référentiel OHSAS 18001.

La Direction a décidé de s'inscrire dans cette démarche pour développer la culture de la prévention et de la sécurité au travail au sein de l'établissement, en positionnant le laboratoire de biologie médicale comme pilote. L'objectif est, dans un deuxième temps, de déployer les acquis SST aux autres services du centre hospitalier pour obtenir, à terme, un SMSST efficace pour notre établissement.

> ***L'accompagnement par un consultant permet un regard externe et un appui pour l'avancement des actions.***

Cette démarche renforce un élément de l'accréditation ISO 15189 en cours au sein du laboratoire.

S'appuyer sur le document unique et la richesse des échanges

Le laboratoire de biologie, avec le support des autres entreprises impliquées dans le projet, a travaillé essentiellement à construire et à faire vivre un système de management SST.

Nous avons également réussi à mettre l'accent sur la sensibilisation à la prévention des risques des professionnels en s'inspirant de documents et d'expériences terrain mis en œuvre par les autres participants de l'opération collective. La richesse des échanges évite les écueils ou erreurs de déploiement d'un SMSST tout en valorisant ce qui est fait au laboratoire de biologie. L'accompagnement par un consultant permet un regard externe et un appui pour l'avancement des actions.

Développer des nouveaux réflexes et maintenir la vigilance

Nous avons défini et mis en œuvre les actions priorisées à l'issue de la révision de l'évaluation des risques professionnels et celles issues du projet de construction du SMSST, tels que les indicateurs de suivi et de mesure de l'efficacité du système de management.

Nous avons retravaillé notre document unique et mené des actions spécifiques mises en œuvre au laboratoire de biologie : sensibilisation de tous les professionnels au port des équipements de protection individuelle (EPI), la formation prévention incendie suivie d'un exercice d'évacuation, un exercice sur les accidents d'exposition au sang, la construction et la mise en place des fiches de postes illustrées des données SST…

L'ensemble de ces actions contribue au développement de la culture de la sécurité de tous les professionnels, à tous les niveaux de la hiérarchie. Chacun développe de nouveaux réflexes, change son comportement et devient un acteur de la sécurité.

Après deux ans de projet, un beau chemin a été parcouru mais rien n'est jamais acquis et la vigilance doit être constante dans un esprit d'amélioration et de développement continus.

Emilie Fangier,
Responsable ressources humaines et Correspondante sécurité

Un accompagnement et une aide financière décisifs

L'entreprise CEFEM est tournée vers le développement durable depuis ses origines. Ceci se traduit par une implantation en zone rurale, avec la création d'emplois dans un bassin difficile. Notre bâtiment est complètement intégré dans le paysage et, d'un point de vue social, nous avons créé la première crèche d'entreprise d'Ardèche en 2008. Nous avons également obtenu le trophée éco-innovation en 2008.

L'entreprise est également engagée en qualité, avec une certification ISO 9001 depuis 2008. Aller plus loin avec une certification en santé et sécurité était dans la continuité, ceci faisant partie intégrante de nos valeurs. De plus, ce projet est complémentaire avec deux de nos autres axes de développement : l'amélioration continue et une certification environnement.

La démarche collective SMSST initiée par le Groupe AFNOR a facilité la réalisation de ce projet grâce à un accompagnement et une aide financière très intéressants.

Revoir nos manières de faire et de travailler avec nos partenaires

Cette démarche a, dans un premier temps, permis de structurer nos « façons de faire » avec la création des procédures spécifiques en sécurité ou la modification de procédures qualité déjà existantes.

Par la suite, nous avons pu travailler sur les produits chimiques avec des formations, des consignes d'utilisation, la mise en place d'une validation avant achat, une amélioration du stockage,…

Nous nous sommes également concentrés sur l'accueil des entreprises extérieures avec la mise en place d'un plan de prévention.

Tout ceci s'est fait en essayant d'impliquer au maximum les personnes concernées par ces changements.

> ***Avancer et progresser au rythme choisi***

L'opération collective nous a tout d'abord permis d'être formés à la norme OHSAS 18001 et d'être accompagnés sur les points délicats. L'échange avec d'autres entreprises a été primordial car il est source d'idées neuves et a permis de confronter les méthodologies et les résultats obtenus.

L'accompagnement individuel réalisé par le consultant a favorisé la mise en place d'un système simple s'adaptant à CEFEM et aux éléments déjà existants. Ce soutien de plusieurs mois est bénéfique car il permet de valider au fur et à mesure les sujets traités, au rythme d'avancement de l'entreprise. Ce dernier point est très important pour nous, car nos ressources sont limitées.

En fin de démarche, nous constatons une nette amélioration de la culture sécurité au sein de l'entreprise, avec une prise de conscience de la part de chacun.

Emilie Fangier (CEFEM Technologies), Nefisseh Anfassi (Daher-Vanatome)

Michel LESNE (animateur CARSAT), Jérémie Leynon et Agnès Zanforlini (Hôpital Saint Joseph Saint Luc).

ILS EN PARLENT LE MIEUX

Bertrand Devidal , Manageur des Services et Moyens Généraux

Professionnaliser notre approche

Dans le cadre de son activité de formation, l'AFPA a toujours considéré l'hygiène et la sécurité de ses salariés et de ses stagiaires comme des préoccupations majeures. L'engagement dans la charte nationale de prévention sécurité et de protection de la santé en est la preuve.

Suite à une évolution organisationnelle récente, j'ai souhaité professionnaliser les principaux acteurs locaux. L'offre CARSAT/AFNOR pour une démarche collective a été une réelle réponse particulièrement adaptée.

Garantir l'amélioration continue de la politique hygiène et sécurité

Cette action nous a permis d'optimiser notre organisation en matière d'hygiène et de sécurité par la création de nouvelles procédures et la modification de procédures existantes, par la mobilisation des acteurs. Cette action est garante d'une amélioration continue de notre politique hygiène et sécurité.

> *L'engagement et le professionnalisme de la CARSAT et du Groupe AFNOR sur cette opération a été un appui indispensable.*

La démarche collective a été un réel moteur qui a permis une mutualisation des idées, des préoccupations et des solutions.

Pierre Proal, Chargé d'affaires Techniques
Hugo Françon, Animateur Sécurité

Triple objectif : sécurité des salariés, qualité des prestations et communication

Intégrer la sécurité dans le système de management de l'entreprise concorde avec les valeurs d'innovation de l'entreprise. Après avoir étudié nos contraintes, le Groupe AFNOR nous a conseillé d'intégrer une opération collective. Cet engagement pour la certification OHSAS 18001 a pour but d'améliorer les conditions de travail de nos salariés en garantissant leur sécurité.

> *Afficher une certification OHSAS 18001 est intéressant vis-à-vis de nos clients en chimie et pharmaceutique.*

Développer la qualité de nos travaux est également un objectif, en utilisant des équipements plus adaptés, ce qui a un impact direct sur les délais de réalisation. Le triptyque coûts-délais-qualité allait ainsi être optimisé.

Progresser par le partage d'expériences

La dynamique de l'opération collective a permis de fixer des échéances à respecter et des objectifs à atteindre, ce qui oblige à travailler dans la durée. Chaque entreprise participante a trouvé des solutions aux problèmes qui se posaient. L'expérience des entreprises déjà certifiées a grandement facilité la démarche. L'échange permet de construire un système simple qui peut être considéré comme un outil opérationnel. De plus, l'assistance d'un professionnel a facilité notre compréhension de la norme. Il a également contribué à l'adaptation des exigences à la taille de l'entreprise.

Décrypter la norme OHSAS 18001

Nous avons abordé les exigences de la norme OHSAS 18001, tel que le document unique. Une bonne évaluation des risques est le point de départ d'une bonne gestion. L'opération collective nous a permis de bénéficier de points de vue différents et donc de perfectionner cette analyse. On retrouve cet avantage dans toutes les étapes de la conception d'un SMSST évoquées lors des réunions : livret d'accueil, fiche incident hygiène sécurité environnement, analyse des accidents de travail…

DAHER-VANATOME

Nafisseh Anfassi, Responsable HSE

Formaliser des actions déjà engagées

Nous avons été alertés par un accident grave survenu chez un concurrent. Cela nous a interpellés au moment même où l'opportunité de l'opération collective s'offrait à nous. Nous évoluions en santé et sécurité au travail, sans forcément formaliser les étapes, ni centraliser les documents. Nous nous devions d'améliorer notre système de management et la perspective d'atteindre la certification OHSAS 18001 en moins de deux ans était pour nous une opportunité intéressante.

Tous les participants de l'opération collective ont profité d'une bonne formation sur les exigences de la norme OHSAS 18001, composée d'une partie théorique et d'ateliers de travail autour de cas concrets. Chaque rencontre commençait par des échanges entre les représentants de chaque entreprise et nous finalisions le débat avec un avis expert du Groupe AFNOR et de la CARSAT. En fin de réunion quelques exercices étaient demandés, pour mettre en pratique les thèmes discutés et éviter les difficultés. Cela nous a permis de concevoir notre SMSST.

Identifier les écarts vis-à-vis de la norme et agir

Le soutien d'un consultant SST nous a permis de trouver les écarts de notre système initial par rapport aux exigences de la norme OHSAS 18001 et nous a aidé pour la mise en place des mesures adaptées.

L'état des lieux initial de l'atelier de l'entreprise a permis de définir des zones pour lesquelles les opérateurs ont été conviés à analyser des situations de travail et identifier les risques potentiels. Les zones définies comme les plus dangereuses ont fait l'objet des premières actions.

Le document unique a été enrichi, les fiches de poste Sécurité/Environnement ont été rédigées. Un inventaire des produits chimiques utilisés dans l'atelier a été fait afin de préparer la liste des produits autorisés et prévoir les FDS de leurs fabricants. Une analyse des risques chimiques a ensuite été réalisée.

Une réunion mensuelle de sécurité permet à la direction de s'engager en termes de moyens.

Les procédures spécifiques HSE sont désormais décrites et en parallèle les formations, les sensibilisations et les informations du personnel sont réalisées. Les nouveaux secouristes sont formés et la liste des acteurs sécurité a été préparée et affichée. Le CHSCT a été mis en place et ses membres formés sur leurs missions.

> *« Nous avons indéniablement fait progresser l'entreprise »*

Atteindre rapidement la certification

La démarche proposée, alternant accompagnement collectif et individuel, nous a permis d'avancer mieux et plus vite. Nous avons indéniablement fait progresser l'entreprise, en termes de qualité de production, de productivité, de sécurité mais aussi au niveau de l'esprit d'équipe et de l'engagement collectif.

La certification a été obtenue (avec 6 mois d'avance sur le planning) mais surtout, le système est stabilisé. Nous avons divisé par trois le nombre de jours d'arrêt de travail observés, plus que divisé par deux le taux de fréquence et quasiment par trois le taux de gravité des accidents.

Carsat Retraite & Santé au travail Rhône-Alpes

Michel LESNE, Ingénieur Conseil CARSAT Rhône-Alpes

« Manager la prévention des risques professionnels, un moyen d'accéder à la performance globale »

Organisme Sécurité Social de référence en matière de Prévention des risques professionnels, la CARSAT Rhône-Alpes, avec ses 70 Techniciens et ingénieurs Conseils, assure la promotion et le développement de la Santé Sécurité au Travail, sur toute la région.

Aujourd'hui, face à l'augmentation des maladies professionnelles et en conséquence aux coûts des accidents du travail / maladies professionnelles, manager la santé-sécurité au travail est un moyen privilégié de la performance globale des établissements.

L'opération collective animée par le Groupe AFNOR, cofinancée par la CARSAT Rhône-Alpes, a été la démonstration qu'il est possible, pour des PME, de s'inscrire dans une telle démarche de progrès continus.

Le résultat est plus que positif : outre une émulation entre les participants, l'opération a permis d'organiser le travail, de manière plus rentable à tous points de vue : qualité, sécurité, environnement..

L'accompagnement par des consultants spécialisés a permis de consolider le système organisationnel, tout en respectant la réglementation. La culture santé sécurité, et l'engagement des salariés sont accrus. Deux structures sont d'ores et déjà certifiées.

Les entreprises l'ont compris : gérer la SST impose procédures et méthodes. Les dysfonctionnements Santé Sécurité sont autant d'opportunités d'améliorer la rentabilité de l'entreprise.

L'opération collective leur en a fourni le moyen. Pour déployer cette démarche, la CARSAT, le Groupe AFNOR, La Région Rhône alpes, ARAVIS, OPCALIA, mettent à votre disposition une PTF 3S, Plate-forme d'échanges Santé Sécurité Environnement et Dialogue social.

RÉGION RHÔNE-ALPES 2011 - 2013

LE GROUPE AFNOR EN RÉGION RHÔNES-ALPES

«Formaliser une politique de santé et sécurité au travail est un gage de pérennité pour toute organisation »

Les valeurs essentielles portées par le réseau de prévention CARSAT et les atouts du référentiel OHSAS 18001 ont été le fil conducteur de cette opération collective co-pilotée par le Groupe AFNOR.

À partir de l'évaluation des risques et grâce à l'accompagnement proposé par les partenaires régionaux et les consultants, les organisations ont réussi à déployer leur démarche de management de la santé et sécurité au travail, à intégrer des aspects réglementaires, pour installer une politique de prévention durable.

Plus que jamais, la prise en considération de la SST est un gage de performance et de pérennité sur le long terme pour les organisations ; et cela ne peut se faire sans l'implication pleine et entière des femmes et des hommes qui sont le cœur de l'entreprise.

Le Groupe AFNOR œuvre localement et depuis de nombreuses années à la diffusion des bonnes pratiques, basées notamment sur les normes et les retours « terrain ». Nous espérons donc que les témoignages de ces entreprises pilotes encourageront d'autres initiatives dans le domaine.

Paule Nusa
Ingénieure développement régional du Groupe AFNOR

CONTACT
Groupe AFNOR – Délégation Rhônes-Alpes - Auvergne - Franche-Comté
Immeuble M + M - 177, rue Garibaldi - 69003 Lyon Cedex 03
Tél. : 04 72 61 69 00 - Fax : 01 49 17 93 69
E-mail : delegation.lyon@afnor.org

papiers
Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

Communication Groupe AFNOR • S13 09 008 • ADE • 2014

Réseau Anact fact Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES
aravis
Carsat Retraite & Santé au travail Rhône-Alpes
afnor GROUPE